
Pourquoi la Banque nationale rejette l'initiative sur l'or

Initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse», soumise à votation le 30 novembre 2014

L'initiative pose trois exigences: la Banque nationale suisse (BNS) doit détenir une part d'or minimale de 20% dans ses actifs; elle n'a pas le droit de vendre de l'or; les réserves d'or doivent être exclusivement stockées en Suisse.

La BNS considère que l'initiative est inutile et dommageable. Voici, en bref, les motifs pour lesquels la BNS rejette l'initiative sur l'or.

- La stabilité des prix et celle du franc suisse n'ont rien à voir avec la part d'or dans le bilan de la BNS mais avec la politique monétaire que conduit celle-ci.
- La Banque nationale a reçu du législateur le mandat d'assurer la stabilité des prix.
- Jusqu'ici, la BNS a rempli cette mission comme presque aucune autre banque centrale. En effet, l'inflation moyenne est demeurée inférieure à 1% durant les vingt dernières années.
- Contraindre la BNS à détenir au moins 20% d'or dans son bilan tout en lui interdisant de vendre ses réserves d'or entraverait considérablement l'accomplissement de cette tâche à l'avenir.
- Les marchés auraient également connaissance de cette restriction, ce qui affaiblirait la crédibilité de la politique monétaire de la Banque nationale.
- Mener une politique monétaire axée sur la stabilité requiert de pouvoir augmenter la somme du bilan dans les périodes de crise et la réduire de nouveau par la suite. L'obligation de détenir une part d'or minimale, conjuguée à l'interdiction de vendre de l'or, pourrait un jour conduire à ce que les actifs de la BNS soient composés presque

exclusivement d'or, et à ce que la Banque nationale ne puisse plus réduire son bilan si cela devenait nécessaire.

- Une part d'or très élevée dans le bilan ne serait pas seulement problématique du point de vue de la politique monétaire; l'or ne générant ni intérêts ni dividendes, la BNS ne serait plus guère en mesure de réaliser des bénéfices ni de les distribuer à la Confédération et aux cantons.
- Il est absurde d'exiger une part d'or plus importante dans les actifs si l'on ne peut l'utiliser en cas d'urgence. L'or de la BNS perd ainsi sa fonction de monnaie de réserve.
- La Suisse détient toujours, par habitant, les réserves d'or les plus élevées. La BNS n'a pas l'intention de vendre de l'or.
- Le stockage de l'or en différents endroits répond à des impératifs de diversification des risques. La plus grande partie des réserves d'or (70%) est entreposée en Suisse.
- La sécurité de nos réserves d'or à l'étranger est garantie. Par ailleurs, la Banque nationale ne stocke pas d'or aux Etats-Unis, comme on l'avance parfois.